

Rapport AG ordinaire 2012 du COMB

Pascal NONAT

Merci de votre présence ici ce soir. Je tiens à remercier tout particulièrement Marie Hélène Amiable, Maire de Bagneux, Patrick Alexanian Conseiller Général et Conseiller Municipal, Jean Max Calice Maire adjoint aux sports, Bernadette David Maire adjointe à la vie associative, Daniel Levy, Président de l'OBS, ainsi que les élus et personnalités du monde sportif local et départemental qui nous font l'honneur de leur présence.

Notre assemblée générale se tient très exactement 80 ans moins 1 semaine après la création de notre club. C'est en effet le 8 février 1933 qu'est né le Club Ouvrier de Bagneux. En mai 1945 après la seconde guerre mondiale, le club renaît sous le nom de Club Olympique municipal de Bagneux, principalement à l'initiative d'Henri Ravera... le club compte 11 sections dès 1962. Henri Ravera devient Maire de notre ville en 1963.

En 1965, les élus municipaux considérant que le club est d'abord l'affaire de ses adhérents, proposent de transformer le Club Olympique Municipal de Bagneux en Club Olympique Multisport de Bagneux.

Evidemment entre le club des débuts et le COMB d'aujourd'hui, l'évolution est considérable avec des points positifs mais également des évolutions moins favorables.

Quelques éléments sur le contexte d'aujourd'hui.... Les changements politiques intervenus en 2012 ont été à n'en pas douter pour la plupart d'entre nous, source d'espoir de changements rapides et profonds, pour le sport en particulier.

Force est de constater que pour le moment nous restons singulièrement sur notre faim et c'est un euphémisme.

Le budget 2013 du ministère des sports est en recul de 9% par rapport à 2012 : le budget est de 232 M€ dont 8,2 M€ seulement en faveur du sport pour tous (dont 3 M€ pour le musée du sport et les jeux de la francophonie). C'est d'une indigence totale par rapport à nos besoins pour faire vivre le sport dans un contexte de crise.

Les crédits du CNDS qui sont débudgétisés – prélevés sur les paris sportifs - sont maintenant supérieurs avec un montant de 272 M€

La situation va forcément une nouvelle fois se compliquer pour le mouvement sportif associatif dont nous sommes. A l'évidence le changement en matière de politique sportive ce n'est pas pour maintenant.

2013 pour le COMB, c'est également l'ouverture d'une nouvelle olympiade et donc une période de 4 ans qui rythme la vie du mouvement sportif. Nous avons invité toutes les sections suite à la réunion de la Commission Sportive du club à travailler leur projet sportif pour les prochaines saisons. Ce travail prospectif est utile, je dirais même stratégique pour le développement de nos sections, pour nos relations avec nos partenaires - au premier rang desquels, la municipalité -, pour nos dossiers CNDS à construire dans les prochaines semaines. Je vous invite à engager ou à finaliser ce travail au plus vite en associant bien entendu les éducateurs sportifs.

En 80 années d'existence, le COMB a évidemment considérablement évolué. Sous l'impulsion et l'engagement de centaines de bénévoles et dans une approche omnisports, nous avons contribué et nous contribuons au développement du sport pour tous, avec aujourd'hui 26 sections qui offrent un vaste panel de pratiques – du loisir à la compétition – aux 3 662 adhérents à fin janvier 2013 avec une forte composante de jeunes (40% des adhérents ont moins de 18 ans). Il s'agit là incontestablement d'une belle trajectoire.

Cette contribution au développement du sport à Bagnex n'aurait évidemment pas été possible sans l'appui constant et soutenu de la municipalité qui met à disposition du club - à titre gratuit - des installations reconnues par tous comme de grande qualité et accorde une importante subvention au club, seconde source de recettes après les cotisations acquittées par les adhérents. Ce partenariat est inscrit dans notre ADN et nous entendons bien le faire fructifier ensemble, dans les conditions d'aujourd'hui.

Beaucoup d'aspects positifs donc dans l'évolution du COMB qu'il ne faut évidemment pas sous-estimer et font partie intégrante de notre bilan collectif.

Pour autant, toutes les évolutions auxquelles nous sommes confrontées sont loin d'être vertueuses et nous mettent aujourd'hui dans une situation financière périlleuse. C'est l'autre volet de notre trajectoire....

Oliver Fischer, notre trésorier va présenter le rapport financier complet et très argumenté. Je ne vais donc pas vous abreuver ici de chiffres. Cependant, quatre au moins doivent nous faire réfléchir et retenir notre attention pour mesurer la gravité de la situation financière dans laquelle nous nous trouvons et qui s'est une nouvelle fois dégradée en 2012 :

- La saison 2011 / 2012 s'est achevée par un nouveau déficit de – 55 306 €
- Les fonds associatifs sont négatifs à – 114 297 € au 31/08/2012 (vs – 58 991 € au 31/08/ 2011)
- 721 481 € de cotisations des adhérents ont été collectés
- 1 013 686 € c'est le montant des charges de personnel, frais d'accompagnement et prestations extérieures, c'est-à-dire le coût global de notre encadrement

Concrètement dans l'immédiat, le club est potentiellement en situation de cessation de paiements Au regard de la situation des fonds associatifs, une procédure d'alerte est déclenchée par notre Commissaire aux comptes. Il nous faut prendre dans les meilleurs délais des mesures efficaces pour redresser la situation.

Le constat de cette situation est fait alors que pour la saison précédente nous avons pris des mesures importantes pour redresser nos finances : carte club portée à 40€, cette hausse s'est accompagnée d'un renforcement de l'omnisport avec la mutualisation des frais de fédération à 30€ par adhérent. Nous avons budgété un résultat significativement positif.

Ne tournons pas autour du sujet. Notre assemblée doit réfléchir aux nouvelles dispositions rapides que devra décider le Comité Directeur :

- Il convient de revoir les budgets des sections en cours pour la saison 2012 / 2013. A ce stade d'avancement de la saison, la seule action possible est d'examiner les baisses de dépenses possibles. Dans ce cadre au niveau du COMB, le Comité Directeur ne doit-il pas

décider d'annuler la tenue du banquet des bénévoles que nous avons prévu le 20 avril 2013 ? Evidemment nous devons en avertir notre partenaire pour cette initiative, l'OBS. Mesurons bien la portée symbolique de cette décision pour les 80 ans du COMB. Il nous faut sans doute réfléchir à la tenue d'une initiative plus modeste et donc moins onéreuse pour marquer l'évènement.

- Une nouvelle hausse de la carte club de 10 € pour la prochaine saison doit être envisagée la portant ainsi de 40€ à 50€
- Certaines sections confrontées à des résultats lourdement négatifs qui ont trop longtemps différé les réajustements de cotisations – concernant la part section - doivent revoir les choses pour la prochaine saison. D'une façon générale la part section de la cotisation doit être au minimum réévaluée chaque année du niveau de l'inflation. Nous veillerons à ce que cela soit le cas à la rentrée prochaine.
- Il faut porter la part « frais de fédération » acquittée par chaque adhérent de 30 € à 35€ dès la prochaine saison. Cette mesure s'avère indispensable indépendamment des dernières évolutions sur la base des évolutions déjà constatées par rapport à notre projection initiale.
- La sécurisation des procédures est un impératif. On ne peut se permettre des écarts de quelques sections dans l'exécution de leur budget. Nous proposons d'engager une réflexion – avec la mise en place d'un groupe de travail – sur la faisabilité à terme d'une suppression des comptes de section et l'instauration d'un compte unique COMB.

Je vous propose de vous exprimer largement sur ces axes de redressement et il reviendra au Comité Directeur de prendre les décisions qui s'imposent conformément à nos statuts dans les prochaines semaines.

Plus fondamentalement, il faut stopper la spirale d'augmentation des frais de personnel, d'accompagnement et des prestations extérieures.

C'est bien là, une évolution négative à laquelle nous sommes confrontés comme la plupart des clubs omnisports : le recul du bénévolat, la professionnalisation de l'encadrement sportif et la

situation actuelle de l'emploi ont un impact direct essentiel sur l'évolution de nos dépenses alors que nous n'avons pas une évolution correspondante des recettes en face et en particulier des cotisations. Les deux derniers chiffres que j'ai cités (montant des cotisations et frais d'accompagnement / encadrement) l'illustrent parfaitement avec un taux de couverture de 71% sur la dernière saison.

Nous venons de prendre des mesures concrètes dont vous avez eu connaissance, sur l'élaboration des budgets de section qui est un moment oh combien stratégique dans la vie des sections, parfois trop pris à la légère ou de manière fantaisiste.

En particulier, nous voulons que chaque section communique dès juin – pour validation par la commission financière du club - ses prévisions de dépenses de personnel pour la saison suivante.... Il faut prendre l'habitude de mettre en face les rentrées de cotisations avec un principe fondamental de couverture des dépenses de personnel par le montant des cotisations collectées. L'élaboration des projets sportifs doit évidemment intégrer cela. Je souhaite vraiment que nous prenions le temps de débattre sur ce point essentiel ce soir.

Je voudrais maintenant vous livrer quelques éléments synthétiques sur le bilan de la dernière saison pour le COMB.

Quelques chiffres d'abord : le COMB comptait à la fin de la dernière saison 3 738 adhérents dont 29 % de femmes, 40% de moins de 18 ans et 71% de balnéolais Nos effectifs jeunes et féminins reculent à nouveau respectivement de 3 et 2 points par rapport à la saison précédente.

La saison dernière aura encore permis d'engranger de bons résultats sportifs. Vous trouverez les résultats sportifs des sections du COMB dans vos dossiers. Bravo à tous les adhérents du COMB qui se sont illustrés de belle manière dans les compétitions sportives de tous niveaux.

Enfin, je profite de cette introduction pour relayer l'invitation qui nous est faite de nous retrouver nombreux le 23 mars prochain pour l'inauguration du nouveau très bel équipement sportif réalisé par la municipalité. Cette halle des sports portera le nom de Janine Jambu disparue en 2012 et qui au cours de ses mandats de Maire aura beaucoup fait pour le développement du sport à Bagneux et le partenariat étroit entre la municipalité et le COMB.

Vous vous doutez bien que j'aurais souhaité donner un autre contenu à ce rapport à l'occasion de l'anniversaire du COMB.... Toutefois, je reste confiant dans notre capacité collective et notre combativité à se sortir de cette mauvaise passe pour poursuivre notre chemin.